

RCS : BEAUVAIS Code greffe : 6001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEAUVAIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00184 Numéro SIREN : 849 146 600 Nom ou dénomination : A.D.T.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 2453

SASU ADTL
23 BIS RUE DES USINES
60850 SAINT GERMER DE FLY

- Déclaration de confidentialité
- Extrait du texte des résolutions proposées à l'AGO du 17 Février 2023
 - . Proposition d'affectation du résultat
- Extrait du P.V. de l'AGO du 17 Février 2023
 - . Affectation du résultat
- Bilan actif/passif
- Compte de résultat
- Annexe



Désignation de l'entreprise <u>ADTL</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>23 BIS RUE DES USINES 60850 SAINT-GERMER-DE-FLY</u>																								
SIRET <table><tr><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>8</td></tr></table>												8	4	9	1	4	6	6	0	0	0	0	2	8
8	4	9	1	4	6	6	0	0	0	0	2	8												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2									
1	2																							
1	2																							
										Exercice N clos le <u>13/01/2022</u>														
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																			
		Autres *	014	1 000	016	1 000																		
	Immobilisations corporelles *		028	491 009	030	139 537				351 472														
	Immobilisations financières * (1)		040	16 821	042					16 821														
	Total I (5)		044	508 829	048	140 537				368 293														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																			
		Marchandises *	060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	12 597	066					12 597														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	728 730	070	96 955				631 774														
		Autres * (3)	072	109 048	074					109 048														
	Valeurs mobilières de placement		080		082																			
	Disponibilités		084	295 631	086					295 631														
	Charges constatées d'avance *		092	92 218	094					92 218														
	Total II		096	1 238 224	098	96 955				1 141 269														
	Total général (I + II)		110	1 747 054	112	237 492				1 509 562														
PASSIF										Exercice N 1		NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					15 000														
	Écarts de réévaluation				124																			
	Réserve légale				126					200														
	Réserves réglementées *				130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131			)	132															
	Report à nouveau				134					543 702														
	Résultat de l'exercice				136					268 904														
	Provisions réglementées				140																			
Total I				142					827 806															
Provisions pour risques et charges				154																				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166					273 635														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	33 381	)	172		408 120														
	Produits constatés d'avance				174																			
Total III				176					681 756															
Total général (I + II + III)				180					1 509 562															
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	288 178															
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																								

AGE Experts-comptables janvier 2022

[illegible]

~~S.A. au capital de 15000€~~

23 BIS RUE DES USINES
60850 SAINT GERMER DE FLY

~~06 81 27 94 87 / 03 44 48 92 77~~
~~michiel.arnaud60@gmail.com~~

ADTE
DEMOLITION TERRASSEMENT
LOCATION MATERIEL TRAVAUX PUBLICS
siret 849 146 600 00028 - code APE 4311Z

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/09/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 509 561,89 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 268 904,15 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/12/2022 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**ADTL**

DEMOLITION TERRASSEMENT
LOCATION MATERIEL TRAVAUX PUBLICS
siret 849 146 600 00028 - code APE 4311Z

S.A. au capital de 15000€

23 BIS RUE DES USINES
60850 SAINT-GERMER DE FLY

Téléphones:
06 81 27 44 82 / 03 44 48 92 77
michielsa@adtl60@gmail.com

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 508 829 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations corporelles	241 801	280 858	31 650	491 009
Immobilisations financières	9 500	7 320		16 821
TOTAL	252 301	288 178	31 650	508 829

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 140 537 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 000			1 000
Immobilisations corporelles	61 938	109 248	31 650	139 537
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	62 938	109 248	31 650	140 537

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciel	1 000	1 000	0	2 ans
Materiel industriel	381 622	106 134	275 488	de 2 à 5 ans
Installations generales	24 993	3 858	21 135	5 ans
Materiel de transport	84 394	29 545	54 849	de 2 à 5 ans
TOTAL	492 009	140 537	351 472	

3.2 - Etat des créances = 946 816 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	16 821		16 821
Actif circulant & charges d'avance	929 996	929 996	
TOTAL	946 816	929 996	16 821

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 96 955 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	10 913	96 955		10 913	96 955
Comptes financiers					
Total	10 913	96 955		10 913	96 955

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 44 186 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	44 186
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	44 186

3.5 - Charges constatées d'avance = 92 218 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 15 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2000	7,50	15 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2000	7,50	15 000

4.2 - Etat des dettes = 681 756 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	33 381	33 381		
Fournisseurs	273 635	273 635		
Dettes fiscales & sociales	288 710	280 427		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	86 030	86 030		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	681 756	673 473		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 210 829 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 125
Dettes fiscales & sociales	140 989
Autres dettes	50 716
TOTAL	210 829

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 44 186 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	44 186
Clts - somme a recevoir(418100)	44 186
TOTAL	44 186

8.2 - Charges constatées d'avance = 92 218 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	92 218
TOTAL	92 218

8.3 - Charges à payer = 210 829 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	19 125
Frs - factures non parvenues(408100)	19 125
Dettes fiscales et sociales :	140 989
Primes de bilan(428200)	99 090
Ta recu liberatoire(438000)	20
Autres charges a payer(438600)	37 300
Etat charges a payer(448600)	2 373
Taxe d'apprentissage(448620)	2 206
Autres dettes :	50 716
Clients - avoir a etablir(419800)	50 716
TOTAL	210 829



S.A. au capital de 15000€

23 BIS RUE DES USINES
60850 SAINT GERMER DE FLY

Téléphones:
06 81 27 81 82 / 03 44 48 32 77
michielsmaud60@gmail.com

DEMOLITION TERRASSEMENT
LOCATION MATERIEL TRAVAUX PUBLICS
siret 849 146 600 00028 - code APE 4311Z



**CERTIFIÉ
CONFORME**

ADTL

SASU AU CAPITAL DE 15.000 euros

23 BIS RUE DES USINES

60850 SAINT GERMER DE FLY

R. C. S. BEAUVAIS 849.146.600

EXTRAIT

TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE DU 17 FEVRIER 2023

**DEUXIÈME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES**

L'associé unique propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 268.904,15 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 268.904,15 euros.

Affectation

- Dotation en report à nouveau , soit 268.904,15 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.



ADTL

DEMOLITION TERRASSEMENT

LOCATION MATERIEL TRAVAUX PUBLICS

siret 849 146 600 00028 - code APE 4311Z

S.A. au capital de 15000€

23 BIS RUE DES USINES

60850 SAINT GERMER DE FLY

Téléphones:

06 81 20 94 82 / 03 44 48 92 77

miellegarraud60@gmail.com



**CERTIFIÉ
CONFORME**

ADTL

SASU AU CAPITAL DE 15.000 euros

23 BIS RUE DES USINES

60850 SAINT GERMER DE FLY

R. C. S. BEAUVAIS 849.146.600

EXTRAIT

PROCÈS VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 17 FEVRIER 2023

**DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 268.904,15 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 268.904,15 euros.

Affectation

- Dotation en report à nouveau , soit 268.904,15 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.



ADTL
DEMOLITION TERRASSEMENT
LOCATION MATERIEL TRAVAUX PUBLICS
siret 849 146 600 00028 - code APE 4311Z

S.A. au capital de 15000€

23 BIS RUE DES USINES
60850 SAINT GERMER DE FLY

Téléphones:
06 81 27 92 42 / 03 44 48 32 77
michiel.sarnaud60@gmail.com

A.D.T.L
Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 euros
Siège social : 23 bis rue des Usines
60 850 SAINT- GERMER-DE FLY

849.146.600 RCS BEAUVAIS

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

DU 17 FEVRIER 2023

Le dix-sept février deux mille vingt-trois
Au siège social,

Monsieur Arnaud MICHIELS
demeurant 6 rue Bertault – 60650 GLATIGNY, propriétaire de la totalité des 2.000 actions composant
le capital social de la SASU ADTL, associé unique de ladite société.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de président de la Société, Monsieur Arnaud MICHIELS, associé unique, a établi et arrêté
les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2022.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Rémunération du Président
- Attribution de prime au Président
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2022, approuve les
comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2022, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de
268.904,15 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

M.A

L'associé unique prend acte que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, s'élèvent à 1.751 euros.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2022 s'élevant à 268.904,15 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 268.904,15 euros.

Affectation

- Dotation en report à nouveau , soit 268.904,15 euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION – REMUNERATION DU PRESIDENT

L'associé unique confirme la rémunération brute annuelle qu'il a perçue en sa qualité de Président qui s'élève pour l'exercice écoulé à un montant de 61.776,91 euros.

QUATRIEME RESOLUTION – ATTRIBUTION D'UNE PRIME AU PRESIDENT

L'associé unique décide d'allouer au Président une prime d'un montant brut de 50.000 euros provisionné dans les comptes à la clôture de l'exercice et payable à discrétion.

CINQUIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique précise qu'en application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, les conventions visées à ces mêmes articles seront portées au registre de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

**SIXIEME DÉCISION - DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES
FORMALITÉS**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique Président

Monsieur Arnaud MICHIELS

